

Division des personnels et des moyens du 1^{er} degré

DIPEM 2

Affaire suivie par :

Rachida RAHALI

Stéphanie FONVIEILLE

Tél : 05 67 76 53 69

05 67 76 53 72

Mél : ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr

279 Rue Pierre Carrère

12000 RODEZ

Rodez, le 6 septembre 2021

L'inspectrice d'académie, directrice académique
des services de l'Education nationale de l'Aveyron

à

Mesdames et messieurs les enseignantes et
enseignants spécialisés du premier degré

Objet : mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants spécialisés du premier degré –
rentrée de février 2022

Référence : note de service du 22/07/2021 – BOEN n°32 du 2/09/2021

**La présente note s'adresse aux seuls enseignants spécialisés titulaires du Cappei ou de certifications
antérieures réputées équivalentes (CAAPSAIS / CapaSH options A,B,C,D et F).**

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service du 22/07/2021, parue au BO cité en référence, et relative
aux modalités de dépôt et de traitement des candidatures des enseignants spécialisés du premier degré à une mise
à disposition de la Nouvelle Calédonie pour la rentrée de février 2022.

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante :

www.education.gouv.fr/SIAT

Le dossier complet, signé et accompagné des pièces justificatives, devra être remis **pour le 10 septembre 2021**,
au supérieur hiérarchique direct (IEN de circonscription), qui le transmettra, avec avis motivé, à la DIPEM 2 pour le
17 septembre 2021.

Je vous remercie de vous conformer à ces instructions.


Armelle FELLAHI